

besoin de demander l'autorisation. Même si le **droit de citation** n'est pas obligatoire, il est **encouragé par le NIAID**.

A chaque utilisation, vérifiez tout de même la licence associée. Si des images étaient placées sous licence *Creative Commons BY (CC BY)* ou extension, l'attribution deviendrait obligatoire.

Exemples de mention de crédit et de citation préconisées par le NIAID :

« *Illustration from NIAID NIH BIOART Source (bioart.niaid.nih.gov/bioart/64)* »

Citation pour une publication : NIAID Visual & Medical Arts. 12/09/2024. Bunyavirus. NIAID NIH BIOART Source. bioart.niaid.nih.gov/bioart/64
(*<BioArt Collection Name>. <creation date>. <Entry Title>. NIAID NIH BIOART Source. bioart.niaid.nih.gov/bioart/###*)

Vous l'aurez compris, il s'agit d'une excellente ressource pour celles et ceux qui souhaitent utiliser une simple image dans leur présentation ou créer des illustrations complexes.

A noter : Depuis la page d'accueil de *NIH BioArt Source*, vous pouvez également accéder à [NIH 3D](#) : un portail ouvert et communautaire permettant de télécharger, de partager et de créer des modèles bio-scientifiques et médicaux en 3D pour l'impression 3D et la visualisation interactive en 3D, y compris la réalité virtuelle et augmentée.